Pharmassur
L'assurance de votre officine



Courtier en assurance des pharmacies

L'officine, le titulaire, l'équipe, le prêt. Un seul courtier pour tout assurer.

Un audit écrit
de tous vos contrats.

Plusieurs assureurs
sur un même cahier des charges.

Un interlocuteur unique
de l'audit au sinistre.

Le mot du dirigeant

"

Trop d'officines découvrent leurs trous de garantie le jour du sinistre. Notre travail commence par un audit écrit, se poursuit par une vraie mise en concurrence et ne s'arrête pas à la signature.

Chaque année, nous revoyons vos contrats avec vous.

Walid Belaydi
Directeur de Pharmassur



Pour qui ?

Toute l'officine, sous un même toit.

Nous relisons vos contrats, repérons ce qui manque ou fait doublon et mettons plusieurs assureurs en concurrence.

- **Titulaires**
  En nom propre, en SELARL ou en SELAS.
- **Adjoints et salariés**
  Santé et prévoyance de toute l'équipe.
- **Futurs titulaires**
  Étudiants et adjoints qui préparent une installation.
- **Groupements**
  Un audit homogène pour le réseau.

Ce que nous assurons

Six familles de risques, un seul interlocuteur.

01

RC professionnelle

Délivrance, conseil, préparations : plafonds et franchises adaptés.

02

Multirisque et perte d'exploitation

Locaux, agencement, stock, robot, marge brute après sinistre.

03

Prévoyance du titulaire, homme-clé

Arrêt de travail, invalidité, décès, frais généraux.

04

Assurance emprunteur

Délégation pour le prêt, garanties exigées par la banque.

05

Santé et prévoyance collectives

Couverture obligatoire des salariés, adjoints compris.

06

Cyber, protection juridique, flotte

Données de santé, litiges, véhicules de livraison.

Notre méthode

Quatre étapes, et un suivi chaque année.

01

Inventaire

Vos contrats, leurs conditions particulières et leurs échéances, pour l'officine comme pour le titulaire.

CE QUE VOUS RECEVEZ
Le tableau de vos contrats

02

Audit écrit

Garanties manquantes, doublons, plafonds, franchises : tout est relu face à votre activité réelle.

CE QUE VOUS RECEVEZ
Un rapport d'audit écrit

03

Comparatif

Plusieurs assureurs consultés sur un même cahier des charges. Vous décidez, sur pièces.

CE QUE VOUS RECEVEZ
Une recommandation motivée

04

Suivi

Mise en place à l'échéance, revue annuelle et accompagnement en cas de sinistre.

CE QUE VOUS RECEVEZ
Un point chaque année

Les moments clés

Votre officine change. Vos contrats doivent suivre.

Un contrat signé il y a cinq ans n'assure pas forcément l'officine d'aujourd'hui.

Rachat ou installation	**Emprunteur, RC pro, multirisque** dès la signature, avant le déblocage des fonds.
Transfert et travaux	**Chantier, agencement, perte d'exploitation** pendant la fermeture.
Première embauche	**Santé et prévoyance collectives**, obligatoires dès le premier salarié.
Robot ou nouvel équipement	**Bris de machine, valeur à neuf** : le capital doit suivre l'investissement.
Préparation de la cession	**Prévoyance, continuité des contrats** et garanties du cédant.

Avant de commencer

Deux réflexes pour bien démarrer.

Préparer le premier rendez-vous

Pas besoin d'un dossier complet : réunissez simplement ce que vous avez sous la main.

- Les conditions particulières de vos contrats
- Les derniers avis d'échéance
- L'offre de prêt, si vous en avez une
- L'historique des sinistres récents

Parcours installation

Vous reprenez une officine ? Pharmassur pour les assurances, Pharmafin pour le financement : un seul dossier et une équipe coordonnée, de l'offre de prêt à la signature.

- Un seul dossier
- Garanties prêtes pour la banque
- Un calendrier commun

Notre réseau

Pharmassur est accompagné par NousAssurons.

Nous assurons
L'ENTREPRENEUR ET SES ENTREPRISES

Pharmassur est affilié
au réseau NousAssurons

La force d'un réseau national, la proximité de Pharmassur.

200	80+	14 000	15 ans
courtiers affiliés	assureurs et grossistes	clients accompagnés	d'existence

- **Plus de solutions**
  Un large panel pour comparer, y compris sur les risques de l'officine.
- **Plus d'expertise**
  Des équipes support et des outils partagés par le réseau.
- **La même proximité**
  Votre dossier reste suivi par Pharmassur.

Sources : nousassurons.com et presse régionale (Mesinfos, juillet 2026).

Bon à savoir

Les questions qu'on nous pose le plus.

? Peut-on changer d'assureur en cours de contrat ?

Oui, en général à l'échéance annuelle, en respectant le préavis prévu au contrat. Nous préparons le calendrier pour vous.

? L'assurance du prêt doit-elle être celle de la banque ?

Pas nécessairement : la délégation est le plus souvent possible, la banque vérifiant l'équivalence des garanties.

? Que faire en cas de sinistre ?

Nous appeler sans attendre. Nous vous aidons à déclarer dans les délais, à constituer le dossier et à suivre l'indemnisation.

? Que contient l'audit ?

La liste de vos contrats, ce qui est bien couvert, ce qui est à revoir et ce qui manque, avec nos recommandations écrites.



Nos engagements

Ce que vous pouvez attendre de nous.

Une analyse impartiale
Plusieurs assureurs, sans exclusivité.

Une recommandation écrite
Motivée, au titre du devoir de conseil.

Un interlocuteur unique
Walid Belaydi, de l'audit à la revue annuelle.

Un suivi chaque année
Et à vos côtés le jour d'un sinistre.

Contact

Parlons de votre officine.

Un appel ou un mail suffit pour organiser le premier rendez-vous.

WB

Walid Belaydi
Directeur

De l'audit de vos contrats au suivi des sinistres, un seul interlocuteur pour votre officine.

06 37 86 23 85
walid.belaydi@pharm-assur.fr
pharm-assur.fr

Fontainebleau
19 rue Paul Séramy, 77300 Fontainebleau

Paris 8e
58 rue de Monceau, 75008 Paris

Demandez un conseil

Un appel ou un mail : nous vous rappelons.

pharm-assur.fr

Pharmassur

L'assurance de votre officine

Pharmassur est une marque d'EUROMED CONSULTING FINANCE, SAS, 7 rue Henri Pelle, 77830 Valence-en-Brie, RCS Melun 928 787 738. Courtier en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 24006875 (www.orias.fr), sous le contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09. Conformément à l'article L.521-2 du code des assurances, nos recommandations reposent sur une analyse impartiale d'un nombre suffisant de contrats. Liste des assureurs partenaires et procédure de réclamation sur simple demande.